

# Les écrits de la municipalité #16

Mars 2023

## Isolation mairie

L'isolation des combles de la mairie a été réalisée en janvier par M. Eric MOLLARET accompagné de l'employé communal.

Dépenses en € HT : Facture Eric Mollaret: 1166 / Main d'œuvre Communal: 958.30 (54 heures)

Matériaux : 2494.30

Ci-après, le bilan financier des travaux de rénovation énergétique des façades réalisés par la société Avenir & Bati

	Dépenses en € HT :	Recettes en € TTC
Isolation	89 973.40	
Menuiserie	19 234.00	
Maîtrise d'œuvre	13 115.96	
FCTVA (taux 16.404%)		24 079.11
Département de la Savoie		55 046
3CMA		2 604.72
Etat		20 000
C2E (SDES)		41 841.35
	122 323.36 € HT soit 146 788.03 € TTC	143571.18 € TTC

Reste à charge de la commune : 3216.85 € TTC

Il restera seulement la partie au dessus de l'appartement à faire pour que le bâtiment soit complètement isolé. Ces travaux sont à prévoir

## Bilan déneigement 2023-2024

L'hiver touche à sa fin, on vous propose de faire un bilan de cette période. C'est la troisième année que Philippe BASSO est secondé par le GAEC de Bellecombe.

Cet hiver, la hauteur de neige mesurée au village s'élève à 155 cm en 13 chutes. Entretenir les routes représente 90h de travail pour un coût de 5049€.

Notre commune se retrouve régulièrement à la limite pluie-neige et les conditions climatiques en dents de scie, les fortes pluies après des périodes neigeuses, le gel, provoquent des routes parfois difficilement praticables malgré le passage des déneigeuses et malgré les pneus neige.... les chaînes ont été obligatoires certains matins.

## Assainissement

Notre commune a fait appel au cabinet Profils Etudes pour la maîtrise d'œuvre du raccordement de notre réseau d'assainissement à celui du SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) de Saint-Jean-de-Maurienne. L'opportunité pour notre village est de profiter que le SIA de Saint-Jean-de-Maurienne étend son réseau d'assainissement jusqu'au hameau du Tilleret et que leur STEP (Station d'épuration) est en capacité de recevoir nos eaux usées.

Un nouveau schéma directeur sera réalisé courant 2024, le projet est donc amené à évoluer.

Nous disposons d'un réseau unitaire qui récupère quasiment l'ensemble des effluents de la commune. Ce réseau chemine gravitairement jusqu'au hameau de la Tour puis la canalisation se rejette dans le torrent du Merderel.

Ce projet est étudié pour un nombre de 600 habitants (incluant la saison touristique). En complément du réseau de transit, il prévoit un déversoir d'orage (avec une capacité de traitement de 21m<sup>3</sup>/h, avec rejet dans la canalisation existante) et la création d'un système indépendant pour les maisons du hameau de la Tour.

Aujourd'hui, le coût global du projet est estimé à 500 000 €.

## Compostage

Philippe BASSO a réalisé un bac à compost collectif, Il est en service depuis quelques jours sur le parking de Gargantua, derrière les bacs de tris.

Vous pouvez composter : épluchures, fruits et légumes abimés, marc de café, filtres, sachets de thé, les restes de repas d'origine végétale, coquille d'œufs.

Vous ne pouvez pas composter:: restes de viandes et de poissons, des branchages, la tonte de gazon.

Si vous souhaitez vous équiper d'un bac à compost, contacter le SIRTOMM il vous propose différentes solutions selon vos besoins : bac à compost de 400l (gratuit), aide à l'achat d'un lombricompost...

Plus de renseignement [en contactant le SIRTOMM au 04 79 59 63 52](#)

# Voirie

## **RD80 :**

En 2024, sur la portion entre notre village et Villargondran, sont prévus des travaux de drainage et de création de cunettes dans le but d'assainir la route en prévision de la réalisation du revêtement en 2025. Le goudronnage ne concernera que les zones les plus endommagées.

## **Route de Bonvillard :**

Les grosses pluies de la fin d'automne ont provoqué l'obturation d'un regard se situant sur la RD80 au niveau de l'embranchement de Bonvillard, l'eau ruisselant sur la route a engendré un glissement de terrain. Les services départementaux ont pour missions de sécuriser la zone et de reconstituer le talus.

**Chemin communal du Buisson :** toujours fin automne, les mêmes fortes intempéries ont provoqué un glissement de terrain, emportant une partie du chemin communal devant une maison. Nous avons fait évaluer la remise en état du chemin, le devis de la société Truchet s'élève à 44 630 € HT (y compris l'étude géotechnique pour 2860 €).

**Zone de retournement :** pour les habitants de la Ducherie du Haut, il est envisagé de réaliser une zone de retournement sur une parcelle communale le long de la RD80.

**Sécurisation du croisement du centre du village :** nous étudions la possibilité de réaliser des marquages au sol afin de visualiser les voies de circulation et ainsi inciter les conducteurs à ne pas couper les trajectoires. Il est aussi envisager de marquer au sol la courbe de la RD80 au croisement des différentes intersections.

**Un radar de comptage** routier sera mis en place route de la ville sur une courte période. Ce dispositif, permettant non seulement de quantifier le nombre de véhicules passant mais aussi de mesurer leur vitesse, nous est prêté par le département; il en assurera la mise en place et l'extraction des données. Un retour d'expérience vous sera communiqué, nous espérons ainsi sensibiliser les conducteurs aux vitesses parfois excessives sur cette portion de route. Pour rappel, au centre du village la vitesse est limitée à 30 km/h et à 50 km/h sur les autres voies communales, mais il est recommandé de "lever le pied" à l'abord des maisons.

# Urbanisme

Deux processus, indépendants l'un de l'autre, sont actuellement en cours :

1. Une modification simplifiée du PLU (Plan local d'Urbanisme) de notre commune, afin de répondre aux demandes actuelles des pétitionnaires en assouplissant quelques points du règlement. Par exemple : rapport bois / maçonnerie sur façades, types balcon, distances à la voirie pour les bâtiments agricoles en zone Agricole, etc).
2. La mise en place du Plui (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui doit se faire en respectant les critères de la loi Zéro Artificialisation Nette. Les personnes ayant vu à la mairie l'exposition présentant le mode de conception de ce document, auront compris la complexité de ce processus, celui-ci étant élaboré entre la commune et l'intercommunalité et entre les communes au sein de celle-ci, l'ensemble sous le regard appuyé de l'Etat, notamment en ce qui concerne la loi ZAN. La finalisation du Plui aura des implications sur la surface constructible communale jusqu'en 2031 (50 % de ce qui a été construit entre 2011 et 2021 ..ceci négocié au sein du territoire de la 3CMA pris dans son ensemble) et possiblement sur le zonage actuel. Nous reviendrons vers vous sur ces sujets dès que l'élaboration des différents documents sera plus avancée.

3.

## Appartement à louer

Dans la maison Fontanel, un appartement T5 de 78m<sup>2</sup> est disponible à la location pour un loyer de 500€/mois. 4 chambres, 2 salles de bains, une grande pièce de vie avec un coin cuisine.

Une belle espace de vie qui conviendrait à une famille

Pour plus de renseignement contacter la mairie.

---

## Note de synthèse des conseils municipaux

### Du 15 septembre 2023

#### Application ILLIWAP (alerte et information des populations)

Afin d'améliorer la communication entre la commune et ses habitants, nous envisageons de nous abonner à l'application ILLIWAP (application d'alerte et d'information des populations).

#### Avenant marché de travaux « rénovation thermique de la mairie »

Le chantier d'isolation de la mairie ayant donné lieu à plusieurs avenants, le conseil municipal doit délibérer sur ceux-ci.

Augmentation du marché initial de 5,26 %, soit 5 602€ en plus. Montant total du marché (après avenants) = 106 471,60 €HT + Maîtrise d'œuvre 10 850 € soit un budget total HT de 117 321 €.

Subvention totale obtenue : 103 216 € (département 52 700 € - SDES / CEE 47 912 € et 3CMA 2 604 €).

### Affouages

La municipalité souhaite mettre en place une campagne d'affouage pour l'année 2023.

### Achat parcelle ZN 20 le Tregny

Le conseil municipal précédent avait engagé l'achat de la parcelle forestière ZN 20 au lieu-dit le Trégny. Il s'agit de finaliser l'achat ( $5008 \text{ m}^2 \times 0,75 \text{ € / m}^2 = 3\,756 \text{ €}$ ).

### Création place(s) de stationnement

Suite à la demande d'habitants du quartier « Falcoz », la municipalité se pose la question de la mise en place de place(s) de stationnement.

Compte-rendu CM du 15/09/2023

Compte - rendu du CM du 15/09/23 à  
télécharger sur le site de la mairie

## **Du 4 décembre 2023**

### Renouvellement convention mission intérim Centre de gestion

Renouvellement de la convention existante qui sert à assurer le remplacement de la secrétaire de Mairie en cas de besoin.

### Modification des statuts de la 3CMA - compétence eau

Modification des statuts suite à l'adhésion de St Julien

### RPOS (Rapport sur le Prix et la Qualité de Service) de l'assainissement

Validation du rapport fait par la mairie et demandé par l'Agence de l'eau.

### Renouvellement convention service instructeur de la 3CMA

Convention à renouveler avec la 3CMA pour qu'elle continue à assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme (PC...).

### Information sur le dossier de réhabilitation du presbytère

La discussion est en cours avec le maître d'œuvre pour phaser les travaux et ajuster les prix partout où c'est possible afin de respecter les objectifs financiers.

### Information sur le dossier de l'assainissement

Nous devons décider du prix de l'assainissement pour 2024: comme le prix final envisagé se rapprochera probablement des  $2\text{€}/\text{m}^3$ , le prix doit être augmenté pour 2024 afin de ne pas faire subir de choc trop important à terme, ceci en tenant compte du rapport prix de l'abonnement/prix de la consommation afin d'équilibrer les charges entre résidents permanents et résidents secondaires.

Compte-rendu du CM du 4/12/23 à  
télécharger sur le site internet de la  
mairie

## **Du 5 février 2024**

### Convention avec le service médecine préventive du centre de Gestion

Délibération qui autorise le centre de gestion à gérer la médecine préventive pour les agents municipaux.

### Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

En attendant le vote du budget, c'est une délibération qui autorise la municipalité à payer les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses réalisées en 2023.

Demande de subvention au titre du FREE (fonds risques et érosions exceptionnels)

Délibération nécessaire au dossier de demande d'aide au conseil départemental pour les travaux de remise en état du chemin du Mollard endommagé lors du glissement de terrain du 12/12/2023.

Demande de participation financière auprès du SDES (syndicat départemental d'énergie de la Savoie) pour la rénovation énergétique du presbytère

Délibération nécessaire au dépôt de la demande de participation financière auprès du SDES pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti (ancien presbytère).

Ceci est la même démarche que pour la rénovation énergétique de la mairie.

Examen de la modification simplifiée du PLU

Suite aux réunions de la commission municipale chargée de la modification simplifiée du PLU d'Albiez le Jeune, nous devons examiner les propositions de modification rédigées par le service urbanisme de la 3CMA sur la base des travaux de la commission municipale.

**Compte-rendu du CM du 5/02/2024 à  
télécharger sur le site de la mairie**

---

Ce document est envoyé par voie électronique aux personnes qui reçoivent la lettre d'information municipale numérique, et sera affiché sur les panneaux municipaux. Pour recevoir ce document dans votre boîte mail, il suffit de vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

**Les écrits de la municipalité, c'est quoi ?**

Suite à l'enquête réalisée par la commission communication, nous vous proposons un document régulier dont l'objectif est d'informer les habitants de la disponibilité des comptes rendus des conseils municipaux, accompagnés de leur note de synthèse, et des comptes rendus des différentes commissions. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie. Les comptes rendus des conseils municipaux sont aussi affichés sur les panneaux municipaux. Vous trouverez également une synthèse des comptes rendus de la réunion hebdomadaire des adjoints.

**La commission communication** : Géraldine BOUCHERON, Edith GACHET, Ariane HUBER, Bruno ROUSSEL et Michelle SMYTH

**Mairie Albiez le Jeune**  
Chef lieu, 73300, Albiez le Jeune